

# ADHÉSION SAISON 2017 / 2018



NOM : ..... PRÉNOM : .....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : .....N° DEPART : .....

ADRESSE ( Rue – Code Postal – Commune ) : .....  
.....

TELEPHONE : ..... PORTABLE : .....

ADRESSE MAIL : .....

NIVEAU DE PLONGÉE : ..... Date et lieu d'obtention : .....

ALLERGIE A L'ASPIRINE (1): OUI NON

SIGNES PARTICULIERS DE SANTÉ :  
.....  
.....  
.....

NOM ET ADRESSE DES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

..... : .....  
..... : .....  
..... : .....

Je soussigné (e) ....., adhère au C.P.S.M.A. (voir tarifs au verso), atteste avoir été suffisamment informé (e) des garanties d'assurances et avoir reçu le tableau des garanties sur les assurances complémentaires individuelles.

- Je choisis la catégorie n° .....
- Je refuse de souscrire une assurance Accidents Corporels ou individuels.  
(Cochez d'une croix la case de l'option retenu)

A ..... Le .....

Signature (pour les mineurs remplir le paragraphe suivant) : .....

Je soussigné(e) Madame ou Monsieur (1) .....  
autorise ma fille - mon fils(1) .....  
à pratiquer la plongée subaquatique ; ayant été informé (e) par les dirigeants du club, des incidents et accidents encourus par la pratique de ce sport : j'en accepte les risques.  
Je note que la responsabilité du club ne prend effet qu'au moment de la prise en charge effective de mon enfant par un encadrant sur le lieu de plongée ou d'entraînement et ceci **uniquement pendant la durée de la plongée ou de l'entraînement**. ( de 20H à 22H les mardis et vendredis).  
Je note également que l'entraînement du vendredi peut à tout moment ne pas être assuré du fait des possibilités de plongées en milieu naturel.

Le : ..... Signature du représentant légal : .....

(1) Rayez la mention inutile

## ☺ TARIFS 2017 / 2018

### **ADULTE (à partir de 16 ans) :**

— Licence fédérale + Cotisation club	119€
— Licence fédérale + Cotisation club (2ème inscrit *)	104€
— Licence fédérale + Cotisation club (3ème inscrit *)	89€

### **JEUNE (moins de 16 ans) :**

— Licence fédérale + Cotisation club	103€
— Licence fédérale + Cotisation club (2ème inscrit *)	88€
— Licence fédérale + Cotisation club (3ème inscrit *)	73€

CARTES DOUBLES FACE FFESSM/CMAS  
(à payer à l'obtention d'un niveau ou d'un examen) 12€

\* : Membre d'une même famille

## ASSURANCE INDIVIDUELLE COMPLÉMENTAIRE

Pour se conformer à la loi (Code du sport du 27 août 2014 : Livre III, titre II, chapitre 1<sup>er</sup>, article L321-4 : Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.), les responsables du Club vous informent de votre intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes, ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel.

Ils vous conseillent vivement de souscrire une assurance complémentaire substantielle en choisissant une des trois catégories proposées par le Cabinet LAFONT (Groupe AXA), assureur de la FFESSM .

**Ces garanties vous sont détaillées dans la feuille qui vous est jointe avec ce formulaire.  
Disponible sur le site du CPSMA : [Tableau des garanties](#)**

Si les capitaux garantis en décès ou invalidités vous paraissent insuffisants et/ou pour informations supplémentaires, il vous suffit de contacter le Cabinet LAFONT, 52 Boulevard Clemenceau - 66000 PERPIGNAN - Tél. : 04 68 35 22 26 - Fax : 04 68 35 11 05 – e-mail : [agence.jeanlafont@axa.fr](mailto:agence.jeanlafont@axa.fr) - [www.cabinet-lafont.com](http://www.cabinet-lafont.com)

## PIÈCES A FOURNIR POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA LICENCE (qui tient lieu de carte d'adhérent)

- ✓ La présente fiche d'adhésion remplie et signée
- ✓ 1 photos d'identité
- ✓ Photocopie du dernier diplôme de plongée obtenu ( passeport ou carte)
- ✓ 1 certificat médical de non contre indication à la pratique de la plongée de moins de 1 an  
(fournir une photocopie : vous conservez l'original)
- ✓ Le règlement de l'adhésion à l'ordre du C.P.S.M.A.
- ✓ **Pour les mineurs, le formulaire d'autorisation parentale rempli et signé**

**Pour faciliter le travail du secrétaire et du trésorier du club,  
retournez s.v.p. ce document avant le 30 Novembre 2017**